energie TEAM

1 rue des Energies-nouvelles
80460 OUST-MAREST
Tél. : 03 22 61 10 80
Fax : 03 22 60 52 95
www.energieteam.fr
communication@energieteam.fr

Projet éolien de Rocquencourt & Sérévillers (60)

Communication et concertation

Ferme éolienne du Mont Aubin
Ferme éolienne Claville Motteville
233 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS

Projet éolien de

Rocquencourt Serevillers

Bilan de la procédure de concertation

Ferme éolienne de Claville-Motteville
233 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Ferme éolienne du Mont-Aubin
233 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Permanences publiques :

Deux permanences publiques ont été organisées, la première le mercredi 11 Octobre 2017 de 15 à 19 h à la mairie de Sérevillers et la seconde le Jeudi 12 Octobre 2017 de 17 h à 20 h à la mairie de Rocquencourt. Ces permanences ont fait l'objet d'une communication **(Annexe 1)** dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 2 communes.

Les documents mis à disposition du public étaient une plaquette d'information (**Annexe 2)** et le dossier de demande d'autorisation dans sa version en cours d'instruction. Trois à quatre personnes d'Energieteam étaient présentes pour répondre aux diverses questions posées.

Sans compter les élus moins de dix personnes se sont déplacées sur l'ensemble des deux permanences. Les personnes n'y étant pas opposées ont signé une fiche de présence. **(Annexe 3) .**

Bien qu'elles ne soient pas présentées ici, Energieteam a apporté les réponses à chacune des questions.

Annexe 1

Mairie de Rocquencourt

INVITATION AUX PERMANENCES PUBLIQUES

La société EnergieTEAM et le conseil municipal vous invitent aux permanences publiques d'information du projet de parc éolien sur le territoire de la commune qui se dérouleront :

Le 11 octobre 2017 :
de **15h** à **19h** à la mairie de Sérévillers
Le 12 octobre 2017 :
de **17h** à **20h** à la salle des fêtes de Rocquencourt

Cette permanence est destinée aux personnes désireuses de s'informer sur le projet.
Une équipe d'EnergieTEAM se tient à votre disposition pour répondre individuellement à vos questions.

Agence Nord - Siège social Parc environnemental de la Bresle-Maritime
1, rue des Energies-nouvelles, 80 460 Oust-Marest
03 22 61 10 80 / www.energieteam.fr

Mairie de Rocquencourt

INVITATION AUX PERMANENCES PUBLIQUES

La société EnergieTEAM et le conseil municipal vous invitent aux permanences publiques d'information du projet de parc éolien sur le territoire de la commune qui se dérouleront :

Le 11 octobre 2017 :
de **15h** à **19h** à la mairie de Sérévillers
Le 12 octobre 2017 :
de **17h** à **20h** à la salle des fêtes de Rocquencourt

Cette permanence est destinée aux personnes désireuses de s'informer sur le projet.
Une équipe d'EnergieTEAM se tient à votre disposition pour répondre individuellement à vos questions.

Agence Nord - Siège social Parc environnemental de la Bresle-Maritime
1, rue des Energies-nouvelles, 80 460 Oust-Marest
03 22 61 10 80 / www.energieteam.fr

Annexe 2

SEREVILLERS, ROCQUENCOURT

En février 2016, EnergieTEAM prend contact avec les mairies de Sérévillers et Rocquencourt pour leur présenter une idée de projet éolien sur leur territoire. Mi-2017 le projet se finalise, il s'agit d'implanter **7 éoliennes d'une hauteur totale en bout de pale de 165 mètres** et d'une **puissance de 3,6 MW** par éolienne (soit une production annuelle de 81 GWh équivalant aux **besoins en électricité de près de 11 000 foyers**).

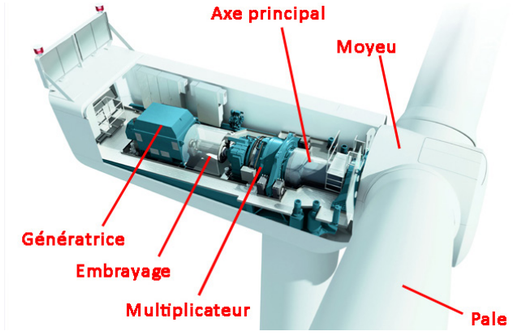

SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Pour rappel, la loi dite « Grenelle II » portant engagement national pour l'environnement fixe des objectifs de développement région par région.
Ce schéma détermine les zones favorables au développement de l'éolien pour permettre à la région Hauts-de-France d'atteindre l'objectif en 2020 de 4 146 MW de puissance globale cumulée.

Ses principaux enjeux sont d'identifier les zones géographiques appropriées à l'implantation d'éoliennes et de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs par zone en prenant en compte le potentiel éolien, les enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux, les servitudes, notamment de la navigation aérienne, des radars et les capacités d'accueil des réseaux électriques.

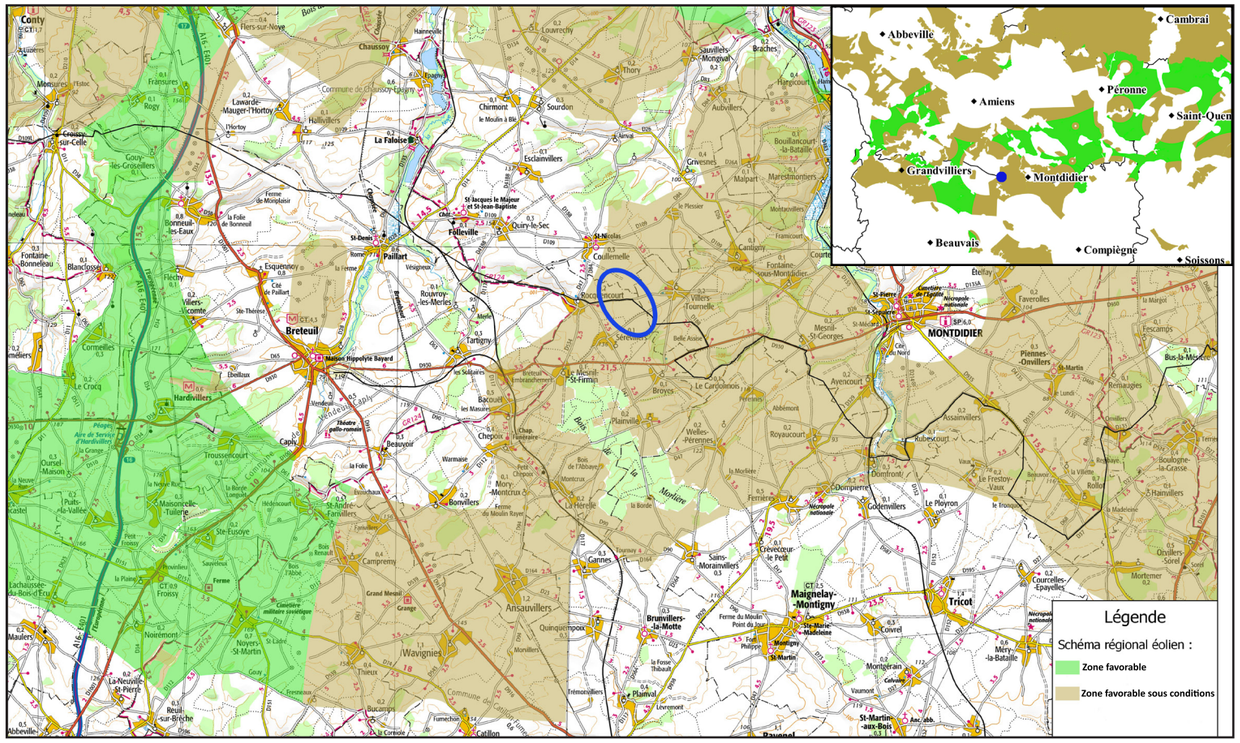

Agence Nord - Siège social
1 rue des Energies-Nouvelles, 80460 Oust-Marest
Tél : 03 22 61 10 80 / courriel : agence.nord@energieteam.fr

CARTOGRAPHIE DU PROJET

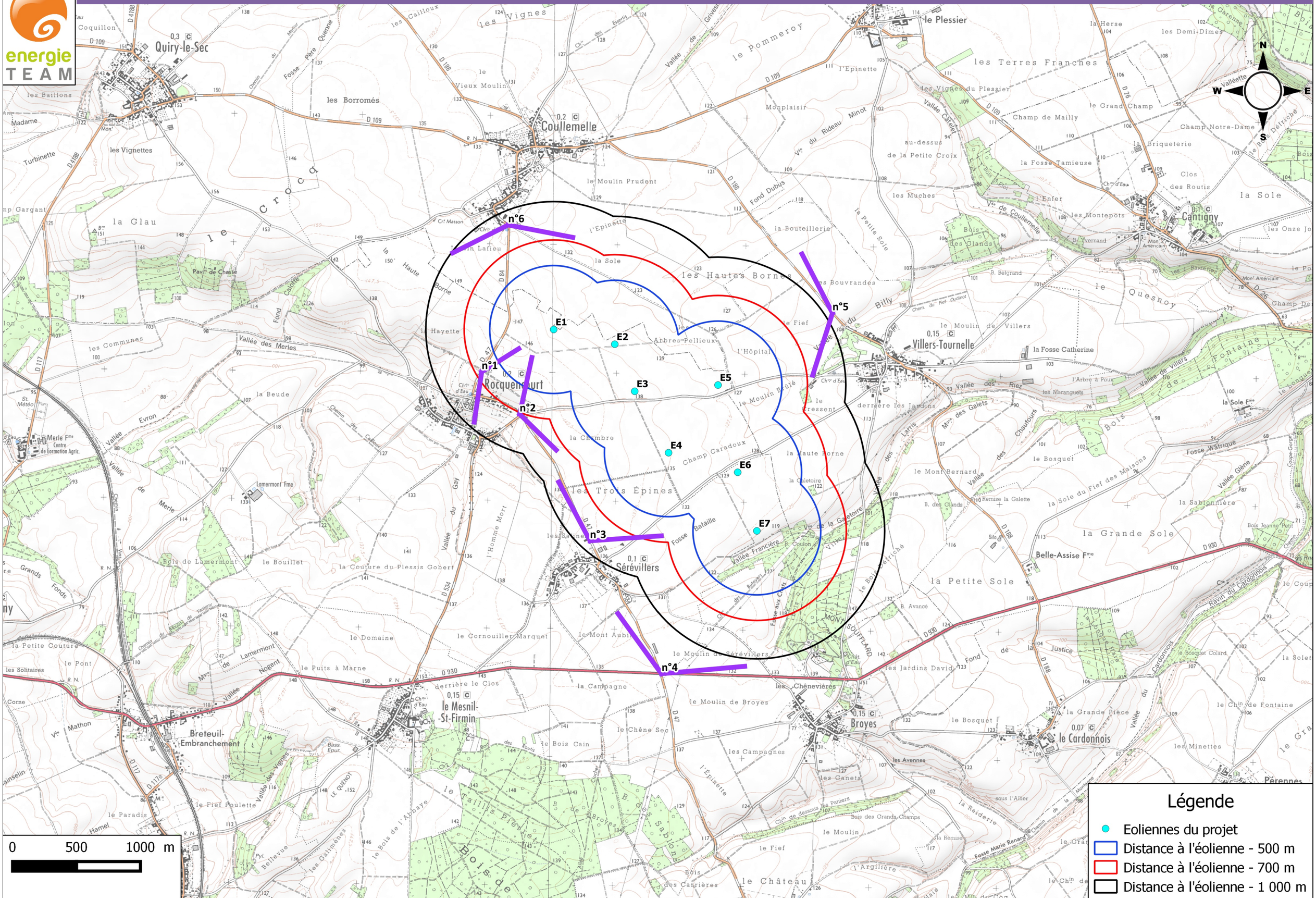

Point de vue n°1 (voir carte page précédente)
Vue depuis la D47, au Nord de Rocquencourt.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à environ 650 m.

Angle de vue 120°

Point de vue n°2 (voir carte page précédente)
Vue depuis le croisement de la D47 menant de Rocquencourt à Sérévillers et du chemin communal menant de Rocquencourt à Villers-Tournelle.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à environ 1 540 m.

Angle de vue 120°

Point de vue n°3 (voir carte page précédente)
Vue depuis la D47, au Nord de Sérévillers.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à environ 710 m.

Angle de vue 120°

Point de vue n°4 (voir carte page précédente)
Vue depuis le croisement de la D930 et de la D47 en direction de Sérévillers.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à environ 1 340 m.

Angle de vue 120°

Point de vue n°5 (voir carte page précédente)
Vue depuis la D188, au Nord de Villers-Tournelle.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à environ 1 000 m.

Angle de vue 120°

Point de vue n°6 (voir carte page précédente)
Vue depuis la D47, au Sud de Coullemelle.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à environ 880 m.

Angle de vue 120°

LE DÉBUT D'UN PROJET

Début 2016, energieTEAM a présenté la faisabilité d'un projet éolien sur le territoire des deux communes. Ces présentations ont abouti aux délibérations favorables de Rocquencourt et Sérévillers pour la poursuite du projet, permettant ainsi de lancer la phase des études environnementales.

L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Réalisée par des bureaux d'études spécialisés et indépendants, l'étude d'impact du projet comprend plusieurs volets parmi lesquels une étude de la faune terrestre, de la flore, des oiseaux et des chauves-souris (juin 2016 à sept. 2017), mais aussi une analyse bibliographique ainsi que des prospections de terrain (sur une année complète) qui permettent d'appréhender les enjeux et d'en tenir compte dans la définition du projet. Des ornithologues des bureaux d'études de la région vont se rendre sur le site du projet pour effectuer un inventaire des espèces d'oiseaux pendant un cycle biologique d'un an. Des inventaires vont également être effectués pour les chauve-souris à partir desquels se dessinera une carte déterminant une implantation des éoliennes qui ne trouble pas la quiétude des animaux.

De même, un volet paysage et patrimoine est réalisé, complété par une analyse paysagère et une étude des enjeux patrimoniaux (monuments historiques, sites emblématiques) et par des photo simulations, à disposition du public. Enfin, une étude d'impact acoustique est menée par la réalisation de mesures chez les riverains et de simulations informatiques. Ces études font partie intégrante de la demande d'autorisation environnementale qui sera déposée auprès de l'administration fin 2017 pour instruction pendant une année, avant décision du préfet.

EXPRIMEZ-VOUS !

Dans l'année qui suit le dépôt du dossier, les habitants des communes concernées auront le loisir de rencontrer le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif et de consigner sur le registre d'enquête toutes les remarques inhérentes au projet.

Fort de toutes ces informations, le préfet délivrera ou non l'autorisation environnementale. Ce projet répond aux attentes et à la règlementation du schéma régional éolien qui prévoit l'installation de 4 146 MW éoliens à l'horizon 2020 dans les Hauts-de-France.

ENQUÊTE PUBLIQUE

DES ÉOLIENNES ET DES ARBRES

Voierie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi bureaux d'études… ce parc a déjà bénéficié et bénéficiera de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.
Lorsque les éoliennes sortiront de terre quelques années plus tard, energieTEAM réaménagera les accès aux éoliennes .
EnergieTEAM plantera également des arbres et des haies, pour agrémenter les entrées et les sorties de village ou créer des masques visuels chez les riverains…
Enfin, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées par energieTEAM aux communes (IFER, CFE et CVAE) permettront de financer les projets de développement de la commune et ainsi en compléter son attractivité.

Annexe 3

Permanence publique 11/10/2017

Seneuilles

RAYEZ Régis

PAUWELS Richard

LEBAN Maurice

Rocquencourt 12/10/2017

Gilbert Philippe

SEFERINO Gérald

JOSSIER Jean

NOËL Sophie

Baillet Guy

DESCAMPS Cédric

Sylvain Naumemare